

L'ABRAHAM AMERICAIN.

Un président du village de Pocasset, Massachusetts, nommé Charles Freeman, qui avait perdu l'esprit en conséquence de son association avec une secte de fanatiques religieux, égorga sa petite fille il y a quatre ans. Il était convaincu que ce sacrifice lui était demandé par Dieu, et il n'hésita d'autant moins à l'accomplir que dans sa pensée le Père Éternel voulait peut-être simplement mettre sa foi à l'épreuve et se réservait d'arrêter son bras au dernier moment, comme il arrêta jadis celui d'Abraham levé sur Isaac. Mais il n'y eut pas d'interposition divine, et le père immola son enfant. Il fut arrêté, et son interrogatoire ayant pleinement démontré qu'il était atteint de démence religieuse on le plaça dans un asile d'aliénés, à Danvers. Il en a été extrait avant-hier, pour comparaître devant la cour suprême, à Barnstable à la requête d'un homme de loi demandant sa relaxation de l'asile, par le motif qu'il était entièrement guéri. Freeman a déposé comme il suit, d'une voix si émue qu'il a été obligé de s'arrêter à diverses reprises :

« J'étais fou il y a quatre ans. Je me souviens d'avoir été conduit en prison et incarcéré. Je regarde le crime que j'ai commis comme le plus atroce qui ait jamais été perpétré, mais je crois que personne on est responsable. Je n'ai jamais prié pour la foi d'Abraham, et je n'ai jamais aspiré à devenir plus grand que je ne le suis. Je ne désire pas retourner à Pocasset; je ne visiterai plus ce village. Que je sois en liberté ou non, mon intention est de mener une existence honnête. Les principaux événements de ma vie jusqu'au jour de la tragédie sont clairement gravés dans ma mémoire. C'est en 1878 que pour la première fois de ma vie j'ai demandé des prières; c'est alors pour la première fois que "j'ai eu une expérience" en religion. J'apprécie aujourd'hui la grande calamité dont j'ai été frappé, ainsi que mes anciens associés. »

Quatre médecins qui ont examiné la condition mentale de l'ex-aliéné, déposent qu'il est maintenant sain d'esprit, et comme il n'est pas adonné aux boissons alcooliques une rechute est peu probable, mais à condition de se tenir rigoureusement à l'écart de toutes organisations religieuses. Après l'audition des témoins, la cour déclare que Charles Freeman est sain d'esprit, et le greffier donne lecture de l'acte d'accusation pour meurtre. Le prévenu annonce qu'il plaidera non-coupable, et la cour ordonne son transfert de l'asile des aliénés dans la prison de Barnstable.

UN ENFANT QUI A DEUX LANGUES.

Un de ces événements qu'on signale seulement aux États-Unis, vient d'avoir lieu à Newton, New-

Jersey. Toutes les commères en parlent et longtemps encore il fera le sujet de toutes les conversations. La femme de James Thompson, demeurant No. 380 South Warren street, nous donne l'adresse exacte pour qu'on ne nous accuse pas de plaisanterie, vient de mettre au monde un enfant du sexe féminin possédant DEUX LANGUES! La mère et l'enfant se portent bien. Deux langues! Nous adressons à l'avance nos plus sincères condoléances à l'époux qui aura le bonheur... Deux langues!... quand, avec une déjà... Grâce, ô mon Dieu!

BADINAGES.

Z... est remisier. C'est un excellent garçon qui a le tort de se familiariser trop promptement.

Cn vous le présente aujourd'hui; demain, il vous appellera « mon cher ami », et après-demain il vous tutoiera.

Le marquis de..., qui avait employé plusieurs fois ce joyeux boursier, voulut lui laisser quelques ordres avant de partir pour Monaco.

— Acheter tant..., vendre tant... et cætera.

Le marquis ajouta : — Dès que vous aurez fait quelque chose vous m'écrirez!

— Très-bien, dit le boursier en tirant son calepin, quel est votre petit nom?

— Savez-vous comment va le conseiller Z...?

— Mais je ne sache pas qu'il soit malade.

— Je n'en jurerais pas, car il a depuis quelque temps, à l'audience, des insomnies qui m'inquiètent!

Liszt est non-seulement un grand musicien, mais aussi un homme d'esprit qui ne dédaigne pas le mot.

On lui parlait l'autre soir d'un pianiste qui, sous prétexte de concerts de bienfaisance multipliés, se fait faire des réclames et placarde des affiches de tous côtés.

— A-t-il oui ou non du talent? demandait-on à Liszt.

— Quel homme charitable que ce pianiste, répondit-il en souriant, c'est bien de lui qu'on peut dire de toutes manières que sa main droite ne sait pas ce que fait sa main gauche!

Mme M... a une corboille de fruits qui, toute la saison, a décoré sa table; elle est tellement haut placée, qu'elle défie les bras les plus longs. L'avarice de la maîtresse de la maison dormait tranquille, lorsque hier un grand auteur dramatique parvint — Dieu sait comment! — à soustraire à l'étalage une poire qui, en un clin d'œil, fut coupée en deux.

La dame s'évanouit. — Qu'est-ce? fit Dumas fils. — Rien, répondit le maître de

maison: une vieille amie qui nous quitte!

— Pourquoi ne donnez-vous jamais un sou à un pauvre diable? demandait-on à un avare.

— Parce que l'Evangile a dit: « Ne faites pas à autrui ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit... » Eh! bien, moi, je ne voudrais pas qu'on me fit l'aumône!

Une célèbre actrice a repoussé le baron de S... sous prétexte qu'il est trop gentilhomme.

Tout le monde n'est pas prince! Le baron a l'air de bien prendre à chose, et présente le lendemain, l'amoureuse des couronnes fermées, un prince en *hausen* quelconque, qui en douze heures fait tout le chemin possible.

Le lendemain revient le baron. — Où est votre ami? demanda-t-elle.

— En bas.

— Pourquoi ne monte-t-il pas?

— Il n'ose.

— Quelle folie! appelez-le donc.

Le baron ouvre la fenêtre:

— Joan, crie-t-ii, montez!

Jean se présente. C'était le cocher.

Tableau!

M. X... arrive, l'autre soir, à son cercle, avec une large tache de vin sur sa chemise, en pleine poitrine.

Quelqu'un la lui ayant fait remarquer, loin de paraître contrarié de cet accident, notre homme se pose sur les haunches, et passant les pouces dans les entournures de son gilet:

— Château-margaux, dit-il avec une nuance d'orgueil, château-margaux 58!

M. de X... — beaucoup d'étoiles — écrit dernièrement à un de ses amis que sa femme s'est l'aisée tomber dans la petite rivière de... qui traverse sa propriété de Brie; qu'il l'en a retirée à grand-peine, et que, par suite de ce fâcheux événement, les jours de celle-ci ont été en grand péril.

Grâce à Dieu, pourtant elle est hors de danger.

A cette élégiaque missive la réponse ne se fait pas attendre; elle arrive au château de M. de X..., où, en l'absence de ce dernier, elle est remise à madame. Celle-ci, reconnaissant l'écriture d'un ami de son mari, rompt le cachet et lit:

« Mon cher X..., je te l'avais bien dit: il n'y a pas assez d'eau dans ta rivière. »

On juge de sa surprise. Mme X... a-t-elle pardonné? J'en doute!

Le docteur Z... est toujours safo pour faire croire qu'il est savant.

— Vous devriez faire dégraisser votre redingote, lui disait un jour la malheureuse qui porte son

nom. — Bah! fait l'indécrottable animal, c'est tout d'une pièce, ça ne se voit pas, on dirait une étoffe... Un jour, j'ai voulu me nettoyer, je me suis fait une grande de propreté...

BAR A VENDRE

A vendre fournitures de Bar de 1ère classe, à prix très réduit. S'adresser au No. 172 rue St. Laurent.

RESTAURANT ALICE

J. A. RENAUD, PROP. COIN DES RUES STE. CATHERINE ET ST. DOMINIQUE

M. Renaud ayant fait l'acquisition du restaurant de M. Lavigne invite respectueusement ses amis et le public en général à faire une visite à son établissement qu'il vient de remettre à neuf. On y trouvera toujours des Vins de premier choix et de tous les pays, des cigares des meilleures manufactures étrangères et domestiques.

Repas à toute heure et servis à la carte.

Entrée de la salle à manger, No. 179 rue St. Dominique. 3 Fev.

IMPRIMERIE

DE W. F. DANIEL

Ayant un matériel d'imprimerie très étendu, est en mesure d'entreprendre l'impression de toutes espèces d'ouvrages, dans les deux langues, tels que: Blancs de Notaires, Avocats, Greffiers, etc.

- En-Tête de lettres,
- En-Tête de comptes,
- Lettres Funéraires.
- Cartes d'affaires,
- Cartes de visites,
- Billots de Concerts
- Circulaires,
- Programmes,
- Catalogues,
- Factums,
- Pamphlets,
- Affiches,
- Chéquos, etc

LE TOUT Exécuté avec soin, élégance et promptitude

On se charge également des Ouvrages de Luxe de tous genres, imprimés en Or, bronze, Argent et diverses autres couleurs.

A DES PRIX TRÈS MODÉRÉS. Une attention toute particulière sera donnée aux commandes de la campagne, et l'expédition se fera avec régularité à n'importe adresse.

S'adresser à l'imprimerie de

W. F. DANIEL 25 RUE STE-THERESE 25 Coin de la rue St. Gabriel MONTREAL.

LA NICHE.

N'oubliez pas que le restaurant le plus fashionable de la partie Ouest est la NICHE tonue par Jos. A. Racine Nos. 7 et 9 rue Bonaventure, près de la rue McGill.

CHLORURE DE CHAUX.

Pour blanchir le linge et pour un désinfectant de première classe servez-vous du Chlorure de Chaux préparé par C. D. Morin et vous réussirez. Directions complètes sur chaque paquet. Si vous avez besoin de blanc de céruse achetez-le à la livre, il est moins cher que celui que vous achetez en paquet pour du Chlorure de Chaux. Un mot au sage est suffisant.

LESSI CONCENTRÉ.

Les personnes de la campagne ou autres qui ont besoin de Lessi concentré à la livre en recevront en envoyant cinq cents par livre et en indiquant la Station du chemin de fer ou du Bateau le plus près de chez eux. Directions complètes pour toute sorte de savon envoyées avec chaque paquet. C'est la chose la plus économique que vous puissiez vous procurer.

Adressez, C. D. MORIN, 616 Sté. Marie, Montréal.

SIROP DU PRINCE DE GALLES.

Le Sirop du Prince de Galles de Madame Harwood est recommandé par tous les bons médecins et par toutes les mères qui s'en sont servi. Il contient plus de propriétés guérissantes et fortifiantes qu'aucun autre sirop connu.

Les mères qui ne le connaissent pas sont priées d'en référer aux personnes qui ont donné les certificats suivants et qui pourraient être comptés par centaines de même force.

C. D. MORIN, PROPRIÉTAIRE, 616 rue Ste. Marie.

C. D. MORIN, Ecr.

MONSIEUR,

Pour l'information des personnes qui sont dans mon cas et pour le bien public je désire beaucoup que le présent soit publié. Il y a bientôt trois ans, ayant des enfants malades j'essayai de deux ou trois sortes de sirops sans obtenir aucun soulagement. C'est alors qu'ayant entendu parler du Sirop du Prince de Galles de Madame Harwood je m'en procurai, et depuis ce temps mes enfants sont bien et je crois réellement que si j'avais eu de ce sirop plus vite, plusieurs de mes enfants qui sont morts seraient aujourd'hui en aussi bonne santé que mes autres. En conséquence j'en vend beaucoup et il donne toujours entière satisfaction.

Avec reconnaissance, DAME LUC TASSE, Épouse de LUC TASSE, Ecr., Maître de Poste et Epicier Côte St. Michel, 28 Avril 1881.

Mr. C. D. MORIN,

MONSIEUR,

Nous désirons vous remercier sincèrement pour le Sirop du Prince de Galles de Madame Harwood que vous nous avez vendu depuis quatre ans, après avoir essayé de plusieurs autres sirops sans pouvoir empêcher nos enfants de mourir (et nous en avons dix de morts) ayant entendu parler du sirop du Prince de Galles nous nous en sommes procuré, et ce n'est que depuis ce temps que nous avons pu élever nos enfants qui étaient toujours très malades. Il nous est tout-à-fait indispensable et c'est la seule chose qui nous ait réussi.

Nous le recommandons de tout cœur à tout nos amis et nous le considérons comme un véritable trésor et un bienfait pour tous ceux qui ont des enfants malades.

MICHEL CHARBONNEAU, forgeron, ET SON ÉPOUSE, 4 Rue Perthuis Montréal, 9 avril 1881.